

Débat d'orientations budgétaires 2021

Intervention de Sophie Borderie, Présidente du Conseil départemental

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux,

Chers collègues, Chers internautes,

Nous sommes réunis pour débattre des orientations budgétaires de notre collectivité ; orientations qui s'inscrivent dans le contexte d'une crise sanitaire qui s'éternise et dont nous devons tirer les leçons.

Au tout début du mois, notre département a souffert de l'épisode de crues le plus important depuis 40 ans. A ce jour 47 communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle.

Dès les premières heures, le Conseil départemental a mobilisé ses forces pour être en capacité d'intervenir sur le réseau des 3000 kilomètres de routes départementales. 200 agents départementaux se sont relayés sur le pont de jour comme de nuit. 70 sections routières ont été fermées ou placées sous surveillance permanente. Le coût de ces intempéries devra être affiné et actualisé, mais il est à ce jour évalué à près de 10 millions d'euros pour le seul Conseil départemental.

Je tiens à remercier nos agents qui ont fait preuve de professionnalisme pour gérer cette crise exceptionnelle. Je remercie aussi l'ensemble des sapeurs-pompiers de Lot-et-Garonne qui sont intervenus dans des conditions difficiles. Je salue enfin l'action des Maires et des équipes municipales et intercommunales sur le terrain. Leur engagement a sauvé des vies. C'est une certitude.

Cet épisode climatique est survenu dans un contexte déjà rendu difficile par la crise sanitaire. Pour autant, début janvier, la mise en place de la vaccination nous a redonné des perspectives.

Sur ce sujet, le Département a fait le choix de participer à la campagne de vaccination, même si la politique de santé publique n'est pas une compétence départementale.

En partenariat avec l'ARS, le SDIS et l'UNA47, le Conseil départemental a ainsi mis en œuvre 2 actions d'accompagnement de l'Etat dans la campagne de vaccination contre le coronavirus :

- le lancement du « vaccibus »
- le lancement de la campagne de vaccination dans les établissements relevant de sa compétence.

Le vaccibus est un outil de vaccination complémentaire aux outils existants (centres de vaccination actuels) ou prochainement mis en œuvre (vaccination par les médecins libéraux depuis le 25 février et, à priori dans un second temps, les pharmaciens). Il permet d'aller au-devant des personnes âgées de plus de 75 ans, vulnérables, isolées et qui ne disposent pas toujours d'un médecin traitant.

Les premiers témoignages recueillis après 3 jours de vaccinations semblent démontrer que cette initiative répond à un véritable besoin de proximité. Même si le nombre de personnes qui seront vaccinées à la fin

de l'expérimentation peut paraître modeste, 240 personnes, le vaccibus est l'illustration de l'utilité du Département et de ma détermination à ne laisser aucun lot-et-garonnais, ni aucun territoire au bord du chemin.

Toujours en partenariat avec l'ARS, le Conseil départemental a également débuté la vaccination des résidents des établissements dont il a la compétence: résidence autonomie et résidence foyer (MARPA par exemple), soit, au rythme des doses de vaccins disponibles et de la capacité des établissements à se préparer à cette vaccination, près de 900 résidents concernés.

Gageons que cette stratégie vaccinale soit réussie car son succès nous permet d'entrevoir le bout du tunnel. Pour autant à court terme, jamais nous n'avons eu à construire une prévision budgétaire dans un contexte économique et social aussi incertain. Je souhaite donc que nous regardions la réalité en face sereinement et sans emphase, car ce qui est certain c'est que cette crise aura des répercussions tant sur nos recettes que sur nos dépenses.

Sur le volet « recettes », Christian DEZALOS y reviendra précisément dans sa présentation, l'imprévisibilité domine. Songez que l'an dernier, nos DMTO ont fluctué au mois le mois dans une fourchette allant de -57% à +47%. Dans le même temps, tout laisse penser que nos dépenses de solidarité vont continuer à progresser à un rythme soutenu.

Entre 2019 et 2020, les dépenses liées au Revenu de Solidarité Active ont progressé de 6,5%, soit 3,7 millions d'euros. Cela représente les trois quarts de la hausse des allocations individuelles de solidarité. Ça, ce sont les chiffres. Derrière, il y a des milliers de Lot-et-Garonnais frappés de plein fouet par la violente crise économique que nous vivons. Je le rappelle car les chiffres sont froids. Nous, notre mission – mieux notre volonté – c'est de faire en sorte que ces personnes ne tombent pas dans l'extrême pauvreté et de les accompagner vers la réinsertion professionnelle. Qu'ils ne soient ni abandonnés, ni oubliés, ni sacrifiés sur l'autel d'une sortie rapide de la pandémie.

Cependant les faits sont là. L'effet ciseaux qui a tant occupé nos débats par le passé redevient une hypothèse raisonnable.

Je veux cependant afficher un optimisme prudent. Les raisons sont objectives.

D'abord, nos finances sont objectivement saines. Les excédents des exercices budgétaires précédents nous permettent d'amortir la progression mécanique des dépenses de fonctionnement que nous observons à cause de cette crise.

Ensuite parce que nous voulons préserver notre stratégie d'investissements. En 2021, plus de 60 millions d'euros seront investis dans les secteurs prioritaires de l'éducation avec le plan collège qui entre dans sa phase active, des infrastructures routières et numériques, des solidarités et de la transition écologiques. 1^{er} investisseur public en Lot-et-Garonne, ce n'est pas un slogan, c'est un levier de la relance que nous anticipons dès à présent.

Le Département est et restera le premier investisseur public en Lot-et-Garonne.

Cette hypothèse réaliste, nous pouvons la bâtir parce que trois conditions sont réunies : la gestion rigoureuse, le souci constant porté à l'amélioration du quotidien des Lot-et-Garonnais et l'investissement pour préparer l'avenir.

J'ai donc souhaité que ce rapport d'orientations budgétaires soit un outil pour nous projeter dans l'après-crise. N'attendons pas pour engager maintenant les transitions économiques, sociales et environnementales indispensables.

Dans quelques semaines, lors de la session budgétaire 2021, je détaillerai le contenu de nos politiques publiques. Mais, d'ores et déjà, je tiens à en préciser les 5 grands axes :

- L'accélération de la transition écologique et énergétique du Lot-et-Garonne,
- L'aménagement et le développement des territoires au service de tous les Lot-et-Garonnais,
- Le développement de la cohésion sociale et des solidarités humaines,
- La préservation et le développement des services publics de qualité dans tous les territoires,
- Et ce sont les actions pour favoriser une ruralité vivante et dynamique.

Sans toutes les détailler, je citerai quelques exemples emblématiques des actions que nous allons mettre en place ou amplifier en 2021.

En matière d'attractivité territoriale, nous poursuivrons, bien entendu, nos politiques pour développer un tourisme vert, durable et de qualité en concrétisant la démarche Tourisme Durable en lien avec la Région Nouvelle-Aquitaine et le CDT. 2021 verra également se poursuivre le chantier du Center parcs pour une ouverture, comme prévue, dès 2022 et l'inauguration prochaine de l'écluse de Saint Vite qui permettra d'offrir un linéaire navigable d'une semaine, durée optimale pour commercialiser des séjours sur ce type de cours d'eau. Je peux citer aussi l'aménagement des voies vertes Marmande-Casteljaloux ou Lavardac-Nérac.

En faveur de l'agriculture, le Département maintiendra ses interventions reconnues car elles ont fait la preuve de leur efficacité. Mais, nous devons accentuer nos efforts pour tendre vers un modèle agricole combinant résilience et performance. L'accompagnement des nouveaux installés sera donc revu pour encourager la mise en place de nouveaux modèles économiques à haute valeur environnementale, en agriculture conventionnelle raisonnée comme biologique.

Les accompagnements en matière de promotion et de soutien des filières seront revus pour soutenir encore plus efficacement les produits « made in Lot-et-Garonne ». Nous souhaitons notamment accompagner les filières intéressées vers l'obtention d'un Signe de Qualité d'Origine.

Conforter l'attractivité du territoire, c'est aussi investir en faveur des infrastructures routières et de communication. Beaucoup a déjà été fait, mais cette année 2021 sera marquée par de nouvelles avancées.

Je pense au Très Haut Débit dont le déploiement se poursuit et qui permettra de raccorder les 200 000 foyers lot-et-garonnais lors de son achèvement en 2024.

Ce sont aussi les infrastructures routières et nous savons à quel point la mobilité est au cœur des préoccupations de nos concitoyens qu'ils résident dans une agglomération ou à la campagne. Parallèlement, le Département continuera d'avancer sur les projets de nouvelles infrastructures : la déviation est de Marmande, la réalisation du nouveau pont du Mas d'Agenais et la déviation Sud de Casteljaloux ! Nous avancerons aussi sur les grands projets routiers du barreau de Camélat et de la modernisation de la RN21 pour lesquels le Département s'est engagé et qui sont inscrits dans notre programme pluriannuel d'investissements.

Pour autant, il n'y a pas de transformations justes sans équité et c'est pourquoi ce rapport réaffirme le principe selon lequel aucun territoire, ni aucun Lot-et-Garonnais ne doit rester sur le bord du chemin. Je l'ai dit : le rebond dans l'après-pandémie sera inclusif ou ne sera pas !

Nous veillerons à ce que le Département permette le développement de tous les territoires, en accentuant notre action sur les territoires défavorisés ou ne disposant pas d'atouts particuliers. Oui mes chers collègues, moi Présidente, je continuerai à veiller à ce que les capacités d'investissement de notre collectivité ne soient pas confisquées par quelques projets concernant quelques cantons, quelque soient leur poids démographique.

Pour ce faire, nous développerons notamment notre soutien aux territoires, en proposant, aux côtés de l'AT47, dispositif plébiscité par les communes, une véritable boîte à outils d'accompagnement au développement et à l'aménagement, comprenant un partenariat fort et innovant avec la banque des territoires à travers le dispositif « petite villes de demain » et la création d'une société patrimoniale, prolongement nécessaire de la SEM47.

En outre, dans le projet de budget que je vous soumettrai dans quelques semaines, la priorité sera donnée au renforcement des services publics de proximité car un Lot-et-Garonnais qui vit à la campagne doit avoir les mêmes chances, les mêmes droits et les mêmes opportunités qu'un Lot-et-Garonnais qui vit en ville.

En cela, le dossier de la démographie médicale est emblématique. Vous le savez, depuis 2008, le Conseil départemental a fait de la lutte contre les déserts médicaux une priorité.

Avec l'Amicale des Maires ruraux et après avoir saisi le conseil de l'ordre des médecins et l'ARS, nous avons proposé aux maires et présidentes et président d'EPCI d'adopter une charte de « bonnes pratiques » pour lutter contre la concurrence entre territoires en matière de démographie médicale.

Certes, la portée de cette charte est symbolique, mais je suis intimement persuadée qu'il s'agit d'un acte fort soulignant l'unité des élus locaux sur ce sujet face notamment aux pratiques de certains cabinets de recrutement ou de particuliers qui s'apparentent à du mercenariat. Elle souligne la volonté d'agir en solidarité, en responsabilité, en complémentarité et en cohérence pour, à notre niveau, permettre aux habitants de leur territoire de disposer de services publics essentiels.

Elle rappelle qu'en termes de démographie médicale, les collectivités locales ont un rôle à jouer mais qu'elles ne peuvent se substituer à l'Etat qui doit rapidement prendre les mesures nécessaires à la présence de professionnels de santé partout sur le territoire national.

De nombreux maires m'ont déjà fait part de leur intérêt pour cette initiative et ils feront adopter cette charte par leur conseil municipal. De même, plusieurs départements devraient s'inspirer dans les semaines qui viennent de cette charte et la proposer à leur tour.

Mais au-delà des prises de positions symboliques, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne poursuit et amplifie son action, à travers le vote il y a quelques semaines d'une nouvelle enveloppe d'1 million d'euros supplémentaires pour la période 2021-2025 afin, d'une part, de finaliser notre programme de réalisation des maisons de santé pluriprofessionnelles, et d'autre part pour mettre en place un dispositif d'attractivité à destination des médecins généralistes.

En la matière, nous devons faire preuve d'humilité et de pragmatisme. Dans les prochains mois, un bilan de cette politique sera dressé. Nous partirons des expériences du terrain et, si besoin, nous adapterons nos régimes d'aides en fonction des évolutions constatées ou des initiatives locales. Nous élargirons également notre réflexion au déficit de médecins spécialistes.

Mesdames et Messieurs, pour moi la ruralité, ce n'est pas une carte postale un peu jaunie, c'est une richesse et une opportunité formidable de développer un autre modèle de société tant en matière d'agriculture, de service à la personne, un modèle non pas fantasmé, mais qui corresponde aux besoins et aux attentes des Lot-Garonnais dans la « vraie vie ».

C'est dans cet esprit qu'avec Christine GONZATO-ROQUES, nous avons organisé les états généraux de l'aide à domicile au début du mois de février. A cette occasion, nous avons annoncé un soutien supplémentaire de 750 000 euros en faveur des services d'aide et d'accompagnement à domicile. J'assume ce choix pour nos aînés à qui la crise du Covid inflige la double peine de l'isolement et de la perte d'autonomie.

Au-delà de cet effort financier, le Département organisera une coopération renforcée entre les acteurs de l'aide à domicile et les ehpad pour recruter et former les professionnels du secteur.

De manière plus globale, nous devons réfléchir à la mise en place de véritables parcours d'accompagnement et de soutien à l'autonomie. Cela passe aussi par le développement de nouvelles formes d'habitat adapté dans une logique de parcours résidentiel.

Des projets innovants sont en train d'émerger sur le terrain. Nous devons les regarder objectivement dès lors qu'ils participent d'une solution globale pour conforter l'autonomie des personnes, dès lors également qu'ils répondent à un modèle économique viable, juste et équitable.

A ce titre, nous poursuivrons bien évidemment notre soutien au monde associatif, sportifs, culturel, patrimonial qui souffre terriblement mais qui est indispensable à l'animation et à la vitalité de notre ruralité.

Quelques mots enfin sur l'accord départemental de relance que nous signerons tout à l'heure avec Monsieur le Préfet que j'ai souhaité actualiser suite à l'annonce par le Premier Ministre de la participation de l'Etat au financement du pont de Camelat. Grâce à cette feuille de route élaborée conjointement par l'Etat et le Département, 38 projets structurants d'au moins 500 000 euros chacun pourront bénéficier de crédits supplémentaires mobilisés dans le cadre du plan de relance de l'Etat.

Ces 38 projets représentent un volume total de près de 200 millions d'euros dont plus de 42,4 financés par le Conseil départemental et, j'insiste, déjà inscrits à notre Programme Pluriannuel d'Investissement. Je tiens à souligner que parmi ceux-ci, 19 projets ont été identifiés en concertation avec l'ensemble des collectivités lot-et-garonnaises dans le cadre de la conférence des territoires. C'est la preuve que quand nous sommes unis et rassemblés, on fait avancer le Lot-et-Garonne.

Pour conclure, je tiens à souligner une nouvelle fois la grande qualité de l'avis rendu par le Conseil consultatif citoyen sur ce rapport d'orientations budgétaires. Au regard de la grande pertinence de leur remarques et propositions, j'ai tenu à les prendre en compte dans leur quasi-totalité et les intégrer à nos orientations.

Notre projet de Budget se veut un outil amical et efficace de développement économique, de préservation environnementale et de lutte assumée et revendiquée contre les inégalités, discriminations et injustices sociales et territoriales.

Mes chers collègues, l'heure n'est pas aux incantations. Elle est à la mobilisation. Au rassemblement de toutes les bonnes volontés pour, ensemble, dans le respect de nos différences, mais guidés par l'amour de notre département, le Lot-et-et-Garonne, agir à l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants et à la construction d'un avenir prometteur et solidaire.

C'est tout le sens des orientations budgétaires dont nous allons maintenant débattre.

Je vous remercie pour votre attention.